



MUNICIPALITÉ DE SAINTE-ANNE-DE-LA-PÉRADE

PROJET D'ORDRE DU JOUR SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL DU LUNDI 8 DÉCEMBRE 2025, À 19 h

OUVERTURE DE LA SÉANCE

MOT DE BIENVENUE

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

ADMINISTRATION

1. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 17 novembre 2025
2. Adoption des listes de comptes
3. Calendrier des séances du conseil pour l'année 2026
4. Date de l'adoption des prévisions budgétaires de l'année 2026
5. Adoption du règlement numéro 2025-448-01 décrétant une dépense de 1 145 238 \$ et un emprunt de 1 145 238 \$ pour consolider le déficit accumulé au 31 décembre 2024
6. Emprunt temporaire auprès de la Caisse Desjardins de Mékinac-Des Chenaux
7. Adoption du règlement numéro 453-2025 intitulé « Règlement décrétant les règles de contrôle et de suivi budgétaires »
8. Adoption / Politique portant sur l'utilisation de l'intelligence artificielle

SÉCURITÉ PUBLIQUE

TRANSPORT ET HYGIÈNE DU MILIEU

AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT

9. Résolution – Demande d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) lot 4 174 474
10. Résolution – Demande d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) lot 4 174 922
11. Avis de motion – Règlement modifiant le règlement de zonage numéro 2008-262
12. Dépôt du projet de règlement numéro 455-2025 modifiant le règlement de zonage numéro 2008-262
13. Adoption du règlement numéro 454-2025 intitulé « Règlement sur les ententes relatives à des travaux municipaux de la Municipalité de Sainte-Anne-de-la-Pérade »

LOISIRS ET CULTURE

FACTURES

AUTRES SUJETS

PÉRIODE DE QUESTIONS

LEVÉE DE LA SÉANCE

Maryon Leclerc, directeur général et greffier-trésorier par intérim

N.B. La prochaine séance ordinaire du conseil aura lieu le lundi 19 janvier 2026